

Commission Consultative

Sécurité Routière et Mobilité

Ville de La Fare Les Oliviers

Secteur Centre

1^{er} décembre 2025 – 18h – Foyer Désiré Graziano



Objectifs de cet atelier de concertation

Dans le cadre de la commission consultative sur la Sécurité Routière et la Mobilité sur le **Centre de La Fare les Oliviers** :

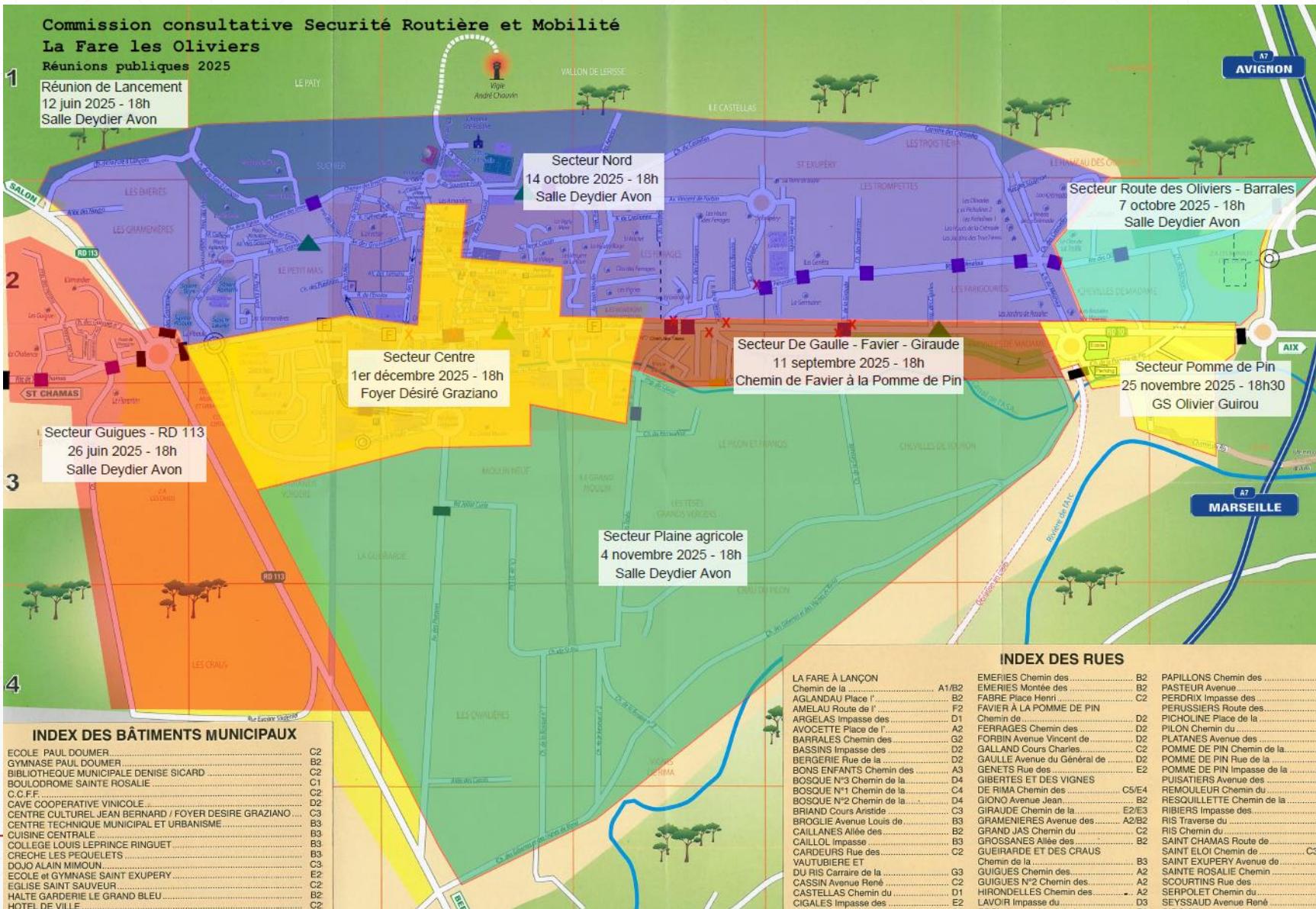
- Préciser les dangers dans les zones à enjeux où la sécurité des piétons, vélos et automobilistes est en question
- Proposer des solutions pour améliorer la sécurité routière

Les RDV 2025 de la Commission Consultative Sécurité Routière et Mobilité

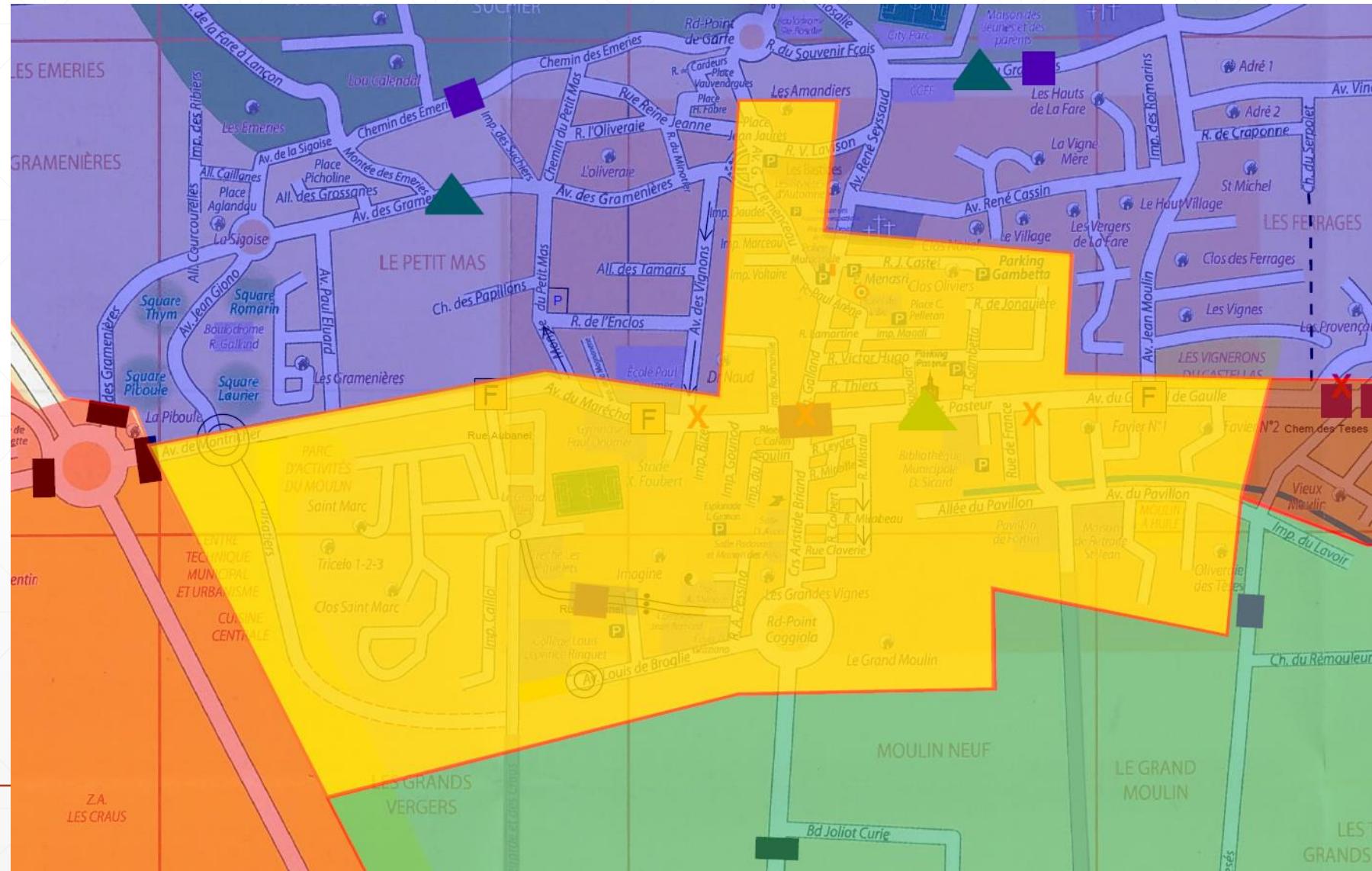
Dernière date des 9 réunions depuis juin :

- *12 juin 2025 : Lancement*
- *26 juin : Les Guigues – RD 113*
- *11 septembre : De Gaulle, Favier, Giraude*
- *16 septembre : Accès Paul Doumer*
- *7 octobre – 18h – Salle Deydier Avon : Route des Oliviers*
- *14 octobre – 18h – Salle Deydier Avon : Secteur Nord*
- *4 novembre – 18h – Salle Deydier Avon : Plaine agricole*
- *25 novembre – 18h30 – GS Olivier Guirou : Pomme de Pin*
- *1er décembre – 18h – Foyer Désiré Graziano : Centre Ville*

Des réunions publiques par secteur



Zoom Délimitation zone étudiée Centre



Déroulement de l'atelier

Trois temps en plénière :

- Une présentation du contexte et un rappel du compte rendu de la réunion du 10 décembre 2024
- Un travail en groupe par secteur
- Une restitution collective

Règles de fonctionnement (Charte)

- **Constructif** : Les discussions doivent viser à proposer des solutions, tant en matière de sécurité routière que de mobilité.
- **Respect mutuel** : Chaque participant s'engage à respecter les autres participants, leurs opinions et leurs interventions. Les propos discriminatoires, injurieux ou agressifs n'ont pas leur place.
- **Ecoute** : Pensez à ne pas monopoliser la parole.
- **Le frigidaire** : S'il y a des questions portant sur d'autres sujets, vous êtes amenés à noter vos demandes sur la feuille dédiée à l'entrée, la municipalité vous recontactera pour vous répondre.

Synthèse de l'atelier de concertation sur la Sécurité Routière

du 10 décembre 2024
Contribution de plus de 100 participants

Enjeux et pistes d'améliorations

Contributions des administrés sur la Sécurité Routière

- REMARQUES GENERALES :
- Etat de nombreuses chaussées très dégradées : inconfort, usures et bruit
- Trafic densifié sur la rue Aubanel depuis le sens unique sur Foch et Pasteur
- Incivisme routier : vitesses excessives, non respect des priorités à droite ou aux chicanes, agressivité de certains conducteurs
- Difficulté renforcée pour sortir des propriétés en véhicules ou y rentrer, trottoirs pas assez larges pour dégager la visibilité ou chicanes envoyant la circulation sur la voie d'en face
- Manque de trottoirs, ou pas assez larges, ou dégradés, ou voitures garées dessus

Remarques des administrés sur la Sécurité Routière

- Ateliers de concertation du 10 décembre 2024

- PASTEUR - FOCH :

Sortie de Gambetta difficile,
peu de respect de la priorité
à droite

Enlever un stationnement
sur Poujoulat pour tourner
sur Victor Hugo - FAIT



Remarques des administrés sur la Sécurité Routière

- Ateliers de concertation du 10 décembre 2024

- PASTEUR - FOCH :

Bandes cyclables trop étroites au niveau des stationnements : les voitures ne laissent pas la priorité aux vélos qui arrivent en face



Remarques des administrés sur la Sécurité Routière

- Ateliers de concertation du 10 décembre 2024

- AUBANEL - BROGLIE :

De nombreux enfants traversent entre le collège et le gymnase

Faible visibilité entre Aubanel et Broglie

Bandes cyclables effacées

Remarques des administrés sur la Sécurité Routière

- Ateliers de concertation des 10 et 12 décembre 2024

- **AUBANEL - BROGLIE :**

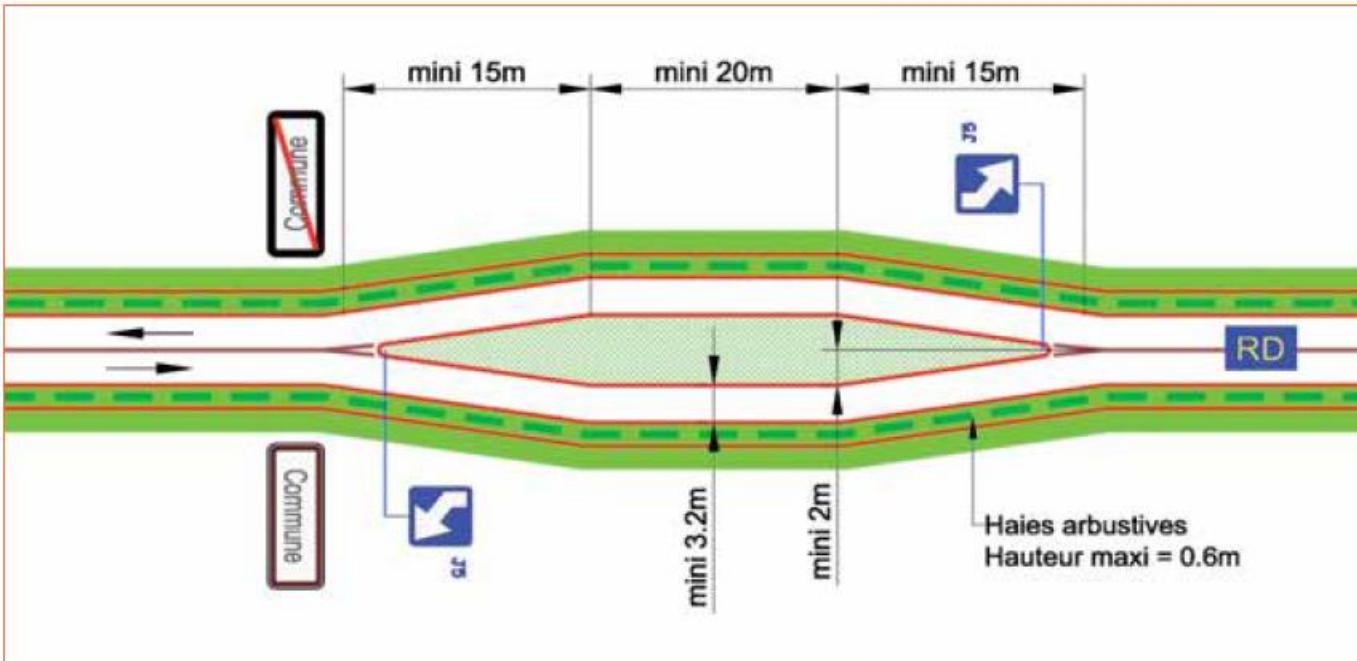
Pas de passage piéton entre les arrêts de bus devant Jean Bernard et pas de trottoirs autour



Quelles solutions existent pour faire réduire la vitesse et sécuriser les usagers en agglomération ?

Des chicanes pour casser la linéarité

Schéma d'une chicane symétrique et côtes minimales à respecter



Avantages

- Bien perçue, c'est la forme la plus couramment rencontrée ;
- Elle permet le ralentissement des véhicules en entrée comme en sortie d'agglomération.

Inconvénients

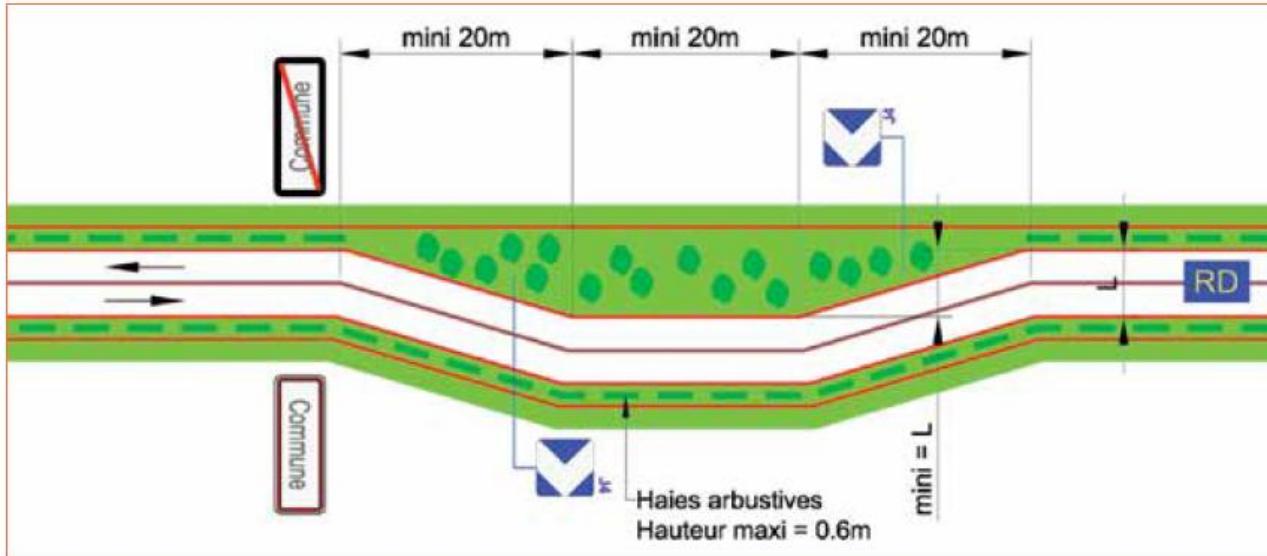
- Consommation d'emprise importante ;
- Assimilable à un aménagement hors agglomération si elle n'est pas accompagnée d'éléments qui marquent l'urbain.

Coût

Estimé entre 40 000 € HT et 80 000 € HT

Des chicanes pour casser la linéarité

Schéma d'une chicane symétrique et côtes minimales à respecter



Avantages

- Elle permet le ralentissement des véhicules en entrée comme en sortie d'agglomération ;
- Emprises nécessaires uniquement d'un seul côté.

Inconvénients

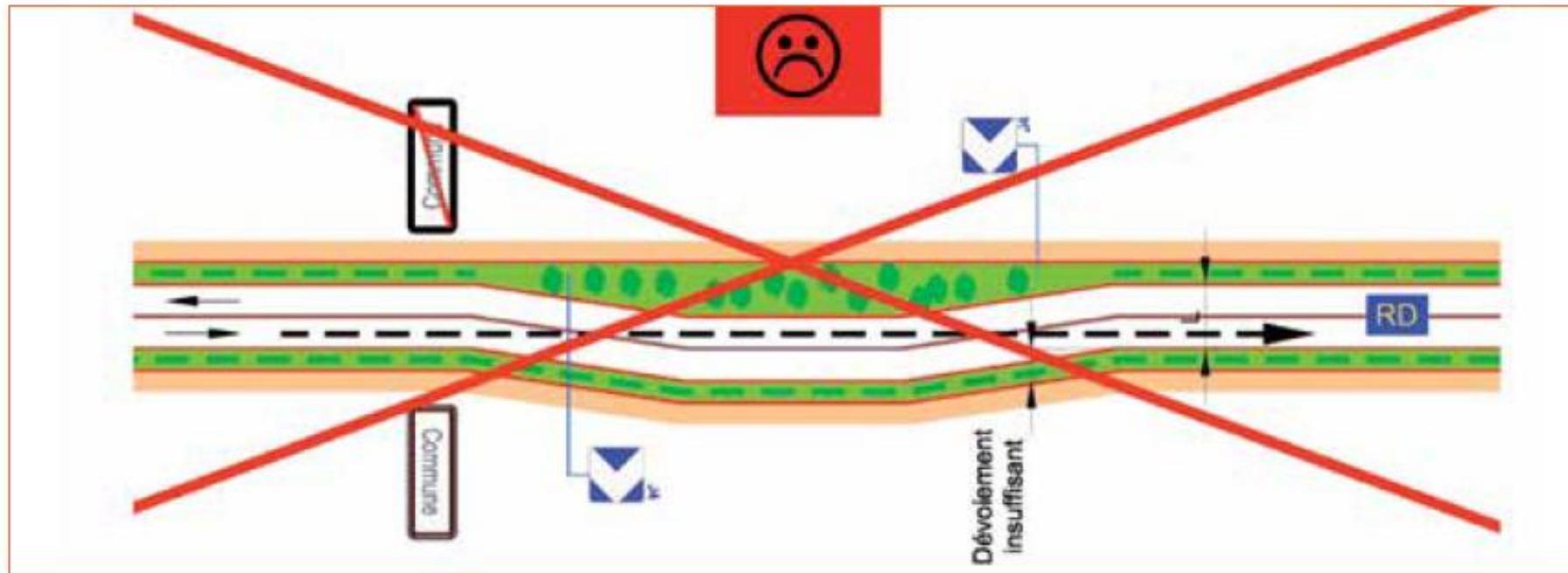
- Aménagement peu fréquent donc moins visible pour les usagers ;
- Forte consommation d'espace, nécessite de disponibilité des emprises (acquisitions à prévoir si besoin) ;
- Création d'une chaussée complète (investissement important).

Coût

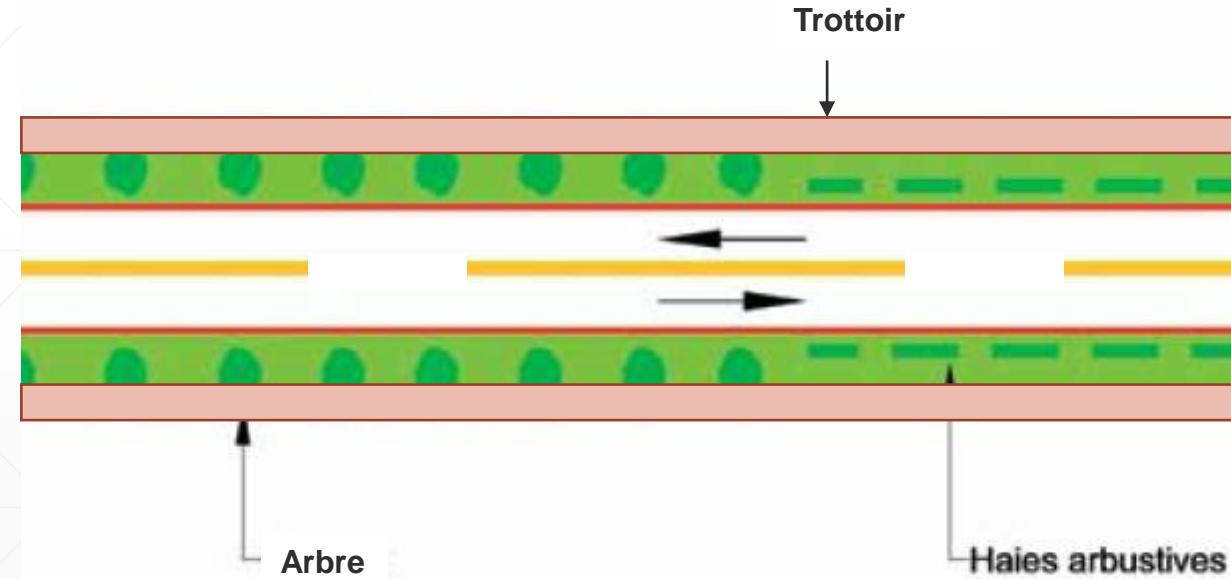
Estimé entre 50 000 € HT et 100 000 € HT

Des chicanes pour casser la linéarité

*Aménagement avec dévoiement insuffisant, à proscrire
car permettant de franchir l'aménagement sans contrainte de trajectoire*

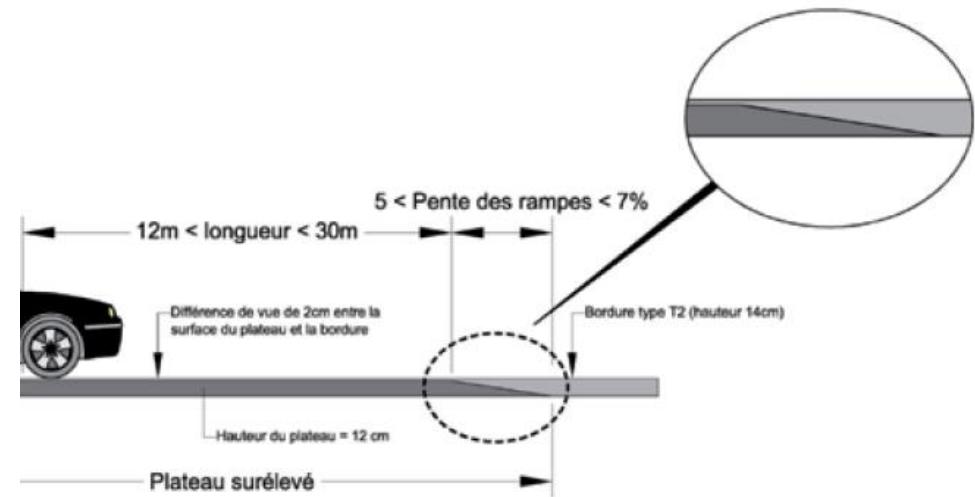
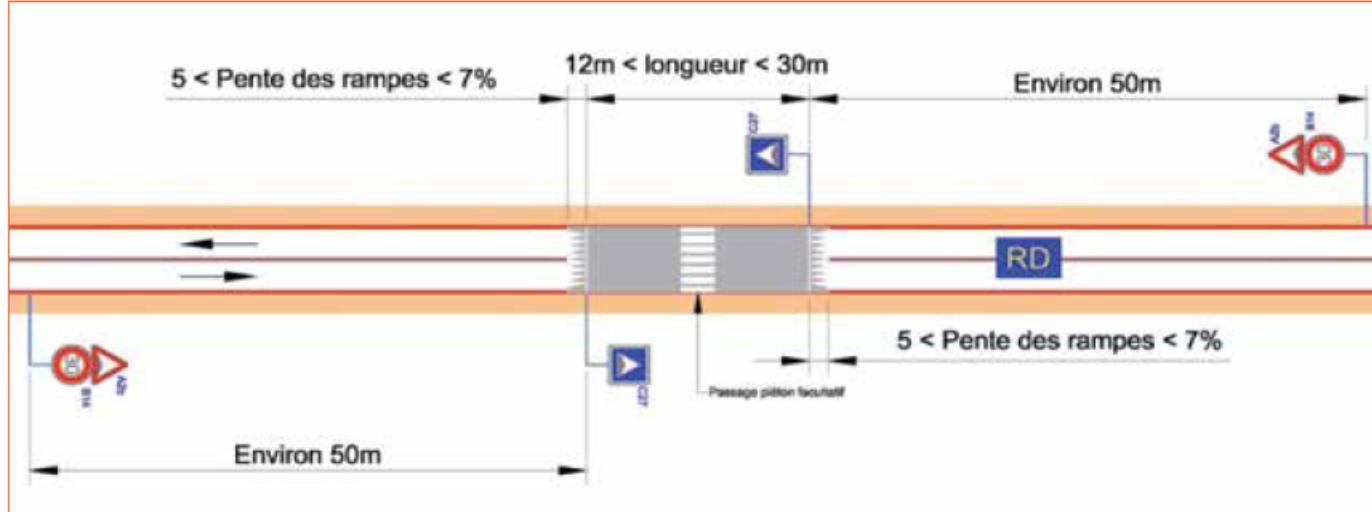


Créer un effet de resserrement avec des bordures centrales, des trottoirs, de la végétation basse



Les plateaux ralentisseurs

Schéma d'un plateau surélevé et côtes minimales à respecter



Avantages

- Modération de la vitesse de l'ensemble des véhicules (poids lourds et deux-roues compris),
- Met en valeur l'espace public adjacent, aménagement qualitatif,
- Bonne durabilité dans le temps.

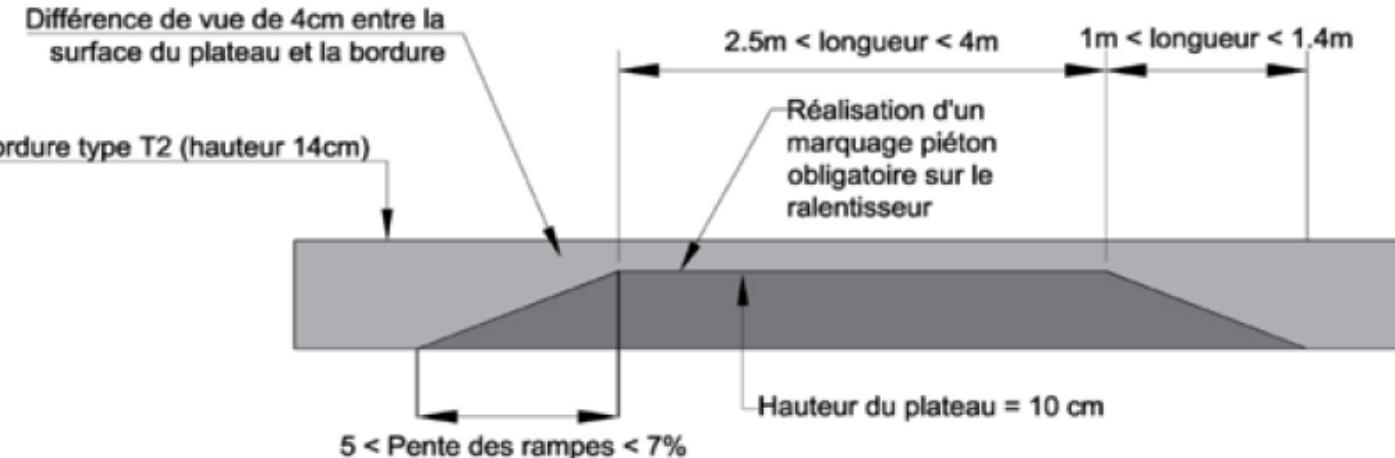
Inconvénients

- Nécessite des travaux d'assainissement des eaux pluviales,
- Possibles nuisances sonores,
- Coût de réalisation élevé.

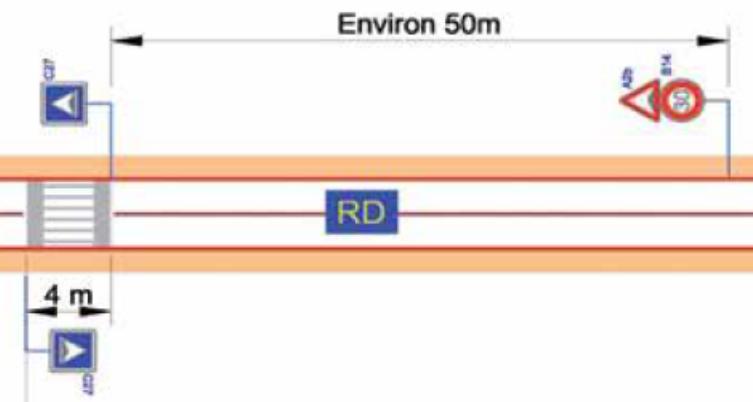
Coût

Variable en fonction de la largeur et de la longueur du plateau - compris entre 10 000 et 35 000 € HT

Les ralentisseurs trapézoïdaux et dos d'âne



ralentisseur trapézoïdal sur chaussée



Avantages

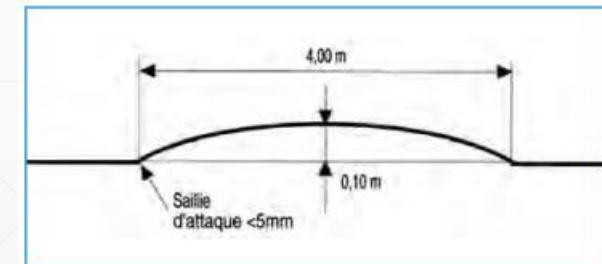
- Modération de la vitesse de l'ensemble des véhicules (poids lourds et deux-roues compris) ;
- Entretien faible.

Inconvénients

- Nécessite des travaux d'assainissement des eaux pluviales ;
- Possibles nuisances sonores ;
- Impossible à mettre en œuvre en présence d'une ligne régulière de transport.

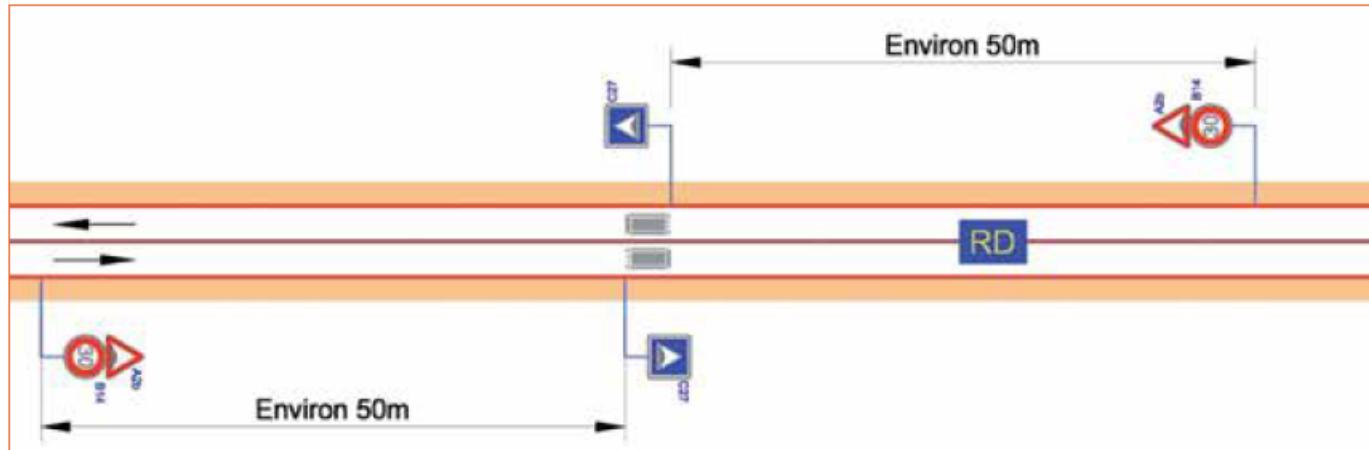
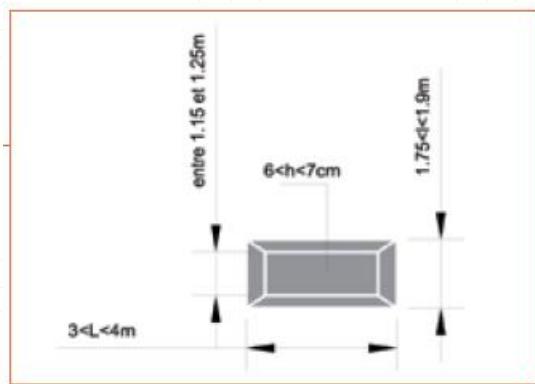
Coût estimé

Entre 6 000 € HT et 12 000 € HT



Les coussins berlinois ou lyonnais

Exemple d'implantation de coussins berlinois sur chaussée



Avantages

- Modération de la vitesse des véhicules légers sans contraindre les poids lourds et les transports en commun ;
- Pas de perturbation des circulations des cycles ;
- Facilité de mise en oeuvre, faible coût ;
- Ne perturbe pas l'écoulement des eaux pluviales.

Inconvénients

- Pas de modération de vitesse pour les deux-roues motorisés ;
- Générateur de bruit ;
- Entretien ou changement régulier ;
- Aménagement peu qualitatif.

Coût

Entre 5 000 € HT et 10 000 € HT

Les écluses

Schéma d'une écluse simple avec rétrécissement latéral et côtes minimales à respecter

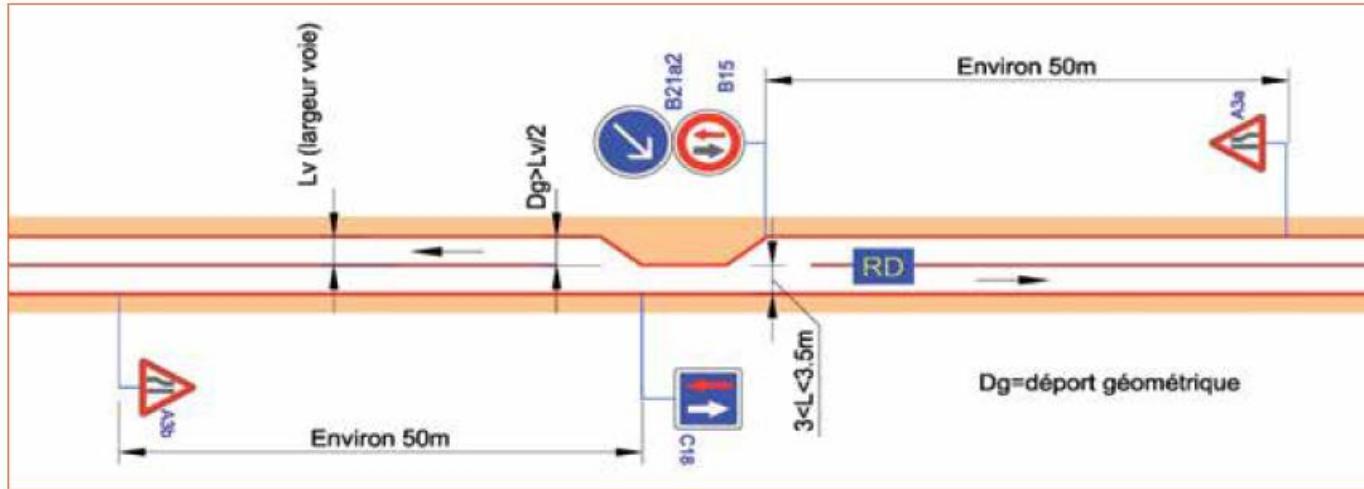
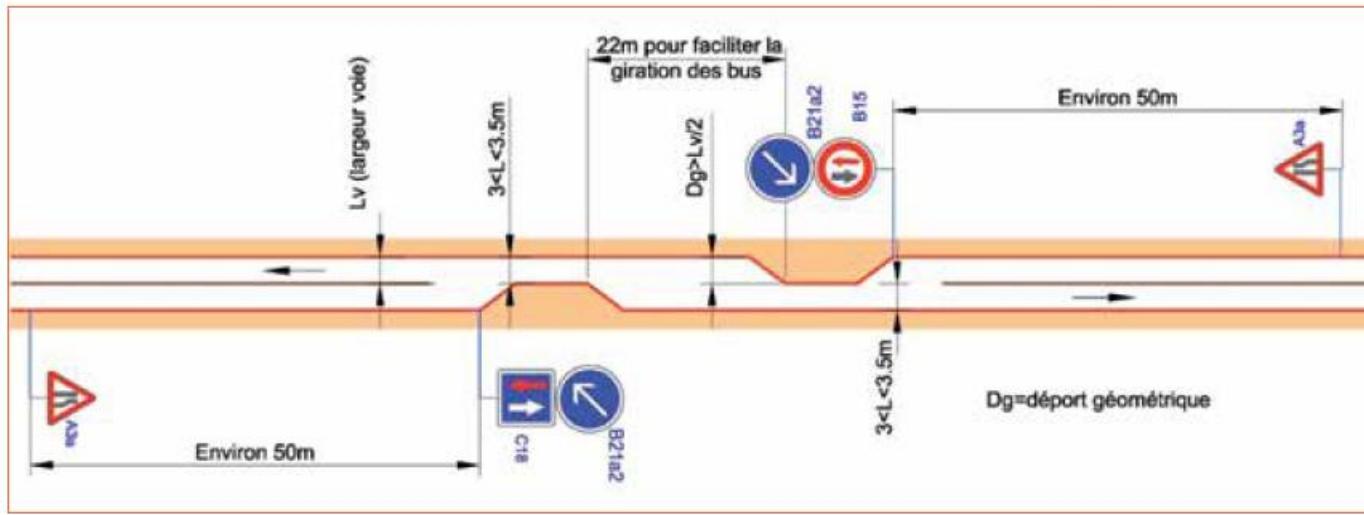
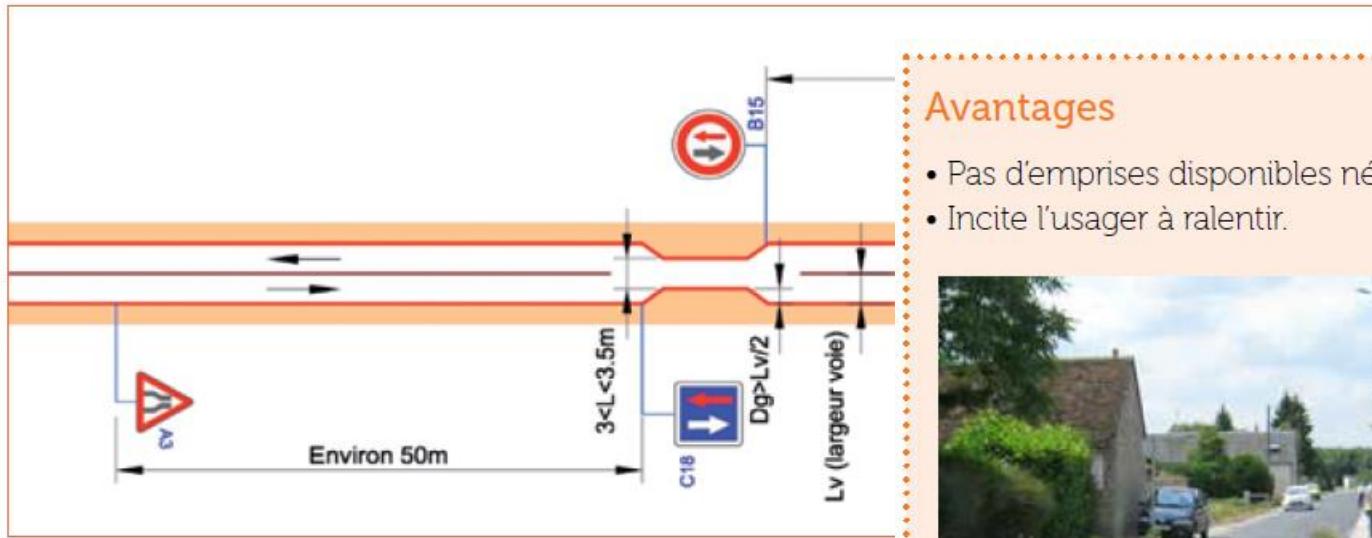


Schéma d'une écluse double et côtes minimales à respecter



Les écluses

Schéma d'une écluse simple avec rétrécissement axial et côtes minimales à respecter



Avantages

- Pas d'emprises disponibles nécessaires ;
- Incite l'usager à ralentir.



Inconvénients

- Limité aux voies supportant un trafic modéré (< 2 000 véhicules/jour) ;
- Efficacité limitée en dehors des heures d'affluence ;
- À implanter de préférence dans des zones fortement urbanisées ;
- Nécessite une bonne visibilité sur l'aménagement pour éviter tout effet de surprise.

Coût

Variable suivant les aménagements proposés

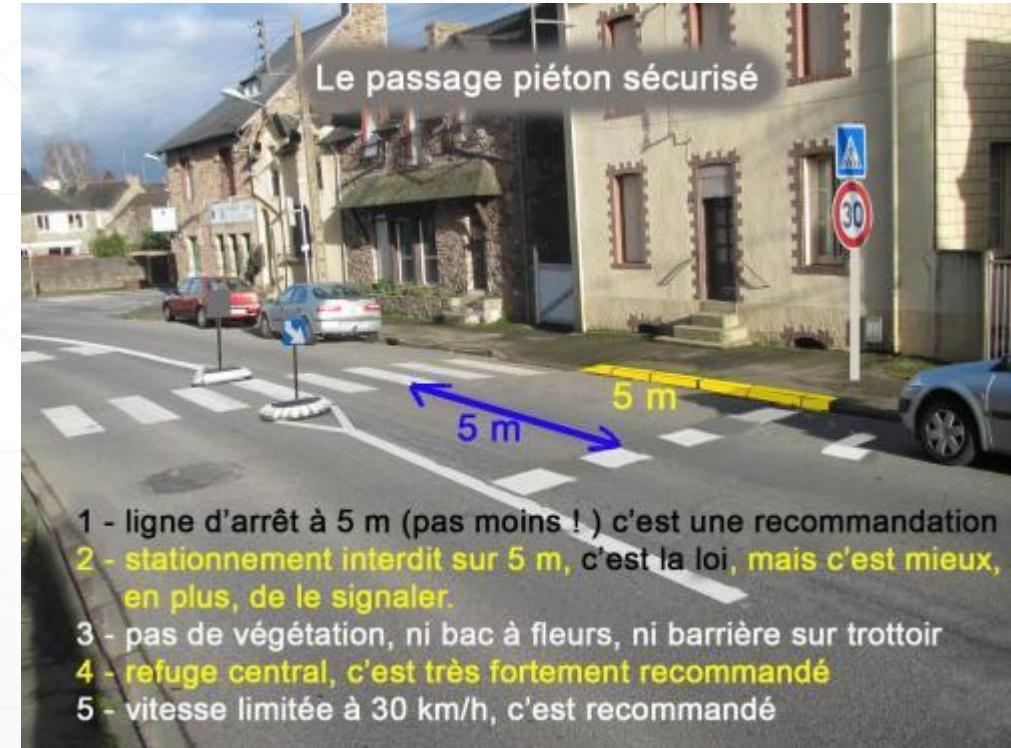
Les traversées piétonnes

Les piétons sont prioritaires partout, sauf à moins de 50 m d'un passage piéton.

En cas de fort trafic, le passage piéton donne un faux sentiment de sécurité. Seul un feu tricolore peut s'avérer efficace.

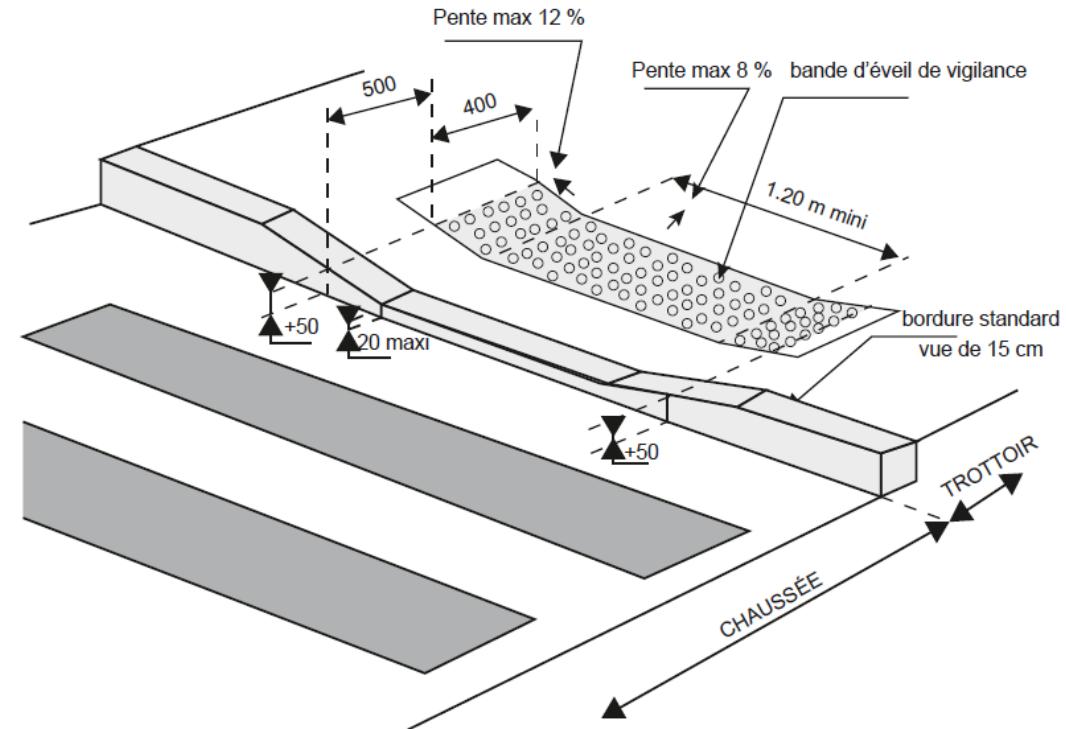
Un refuge central permet toutefois de renforcer la sécurité

Le stationnement est interdit 5 m avant



Les traversées piétonnes

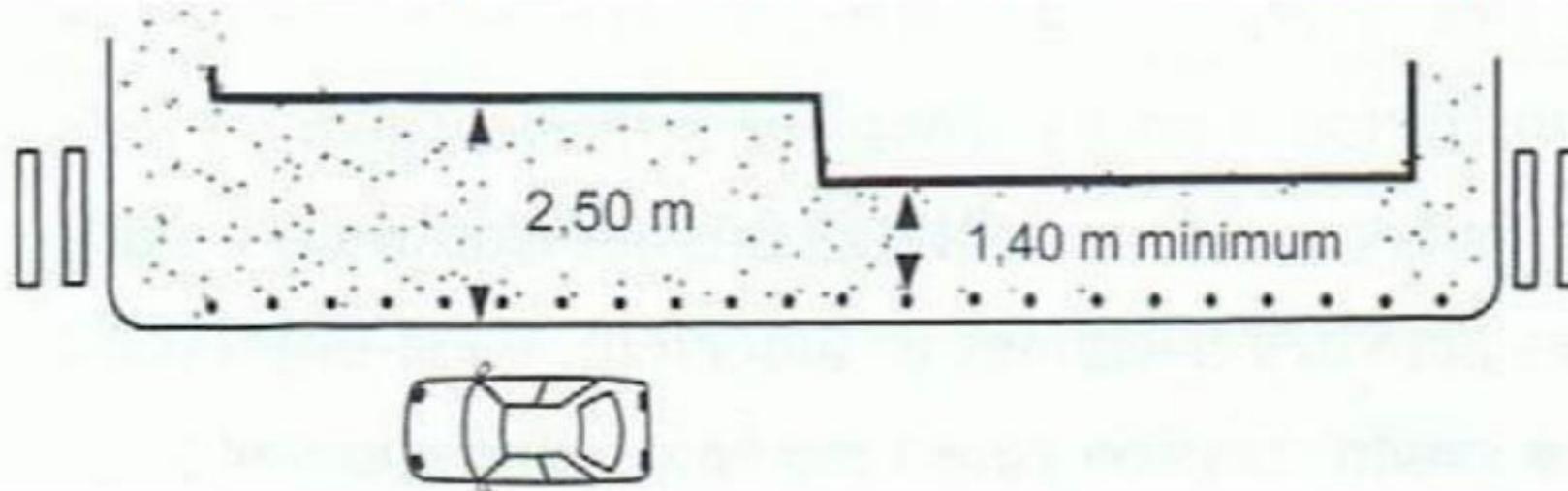
Une mise aux normes des passages pour les Personnes à Mobilités Réduite est nécessaire (PMR)



Les trottoirs

La largeur des trottoirs

Minimum : 1,40 m – Recommandé : au moins 2,50 m



La zone de rencontre

Réglementation :

- C'est une zone ouverte à tous les modes de transport (sauf disposition locale),
- Les piétons y bénéficient de la priorité sur tous les véhicules à l'exception des modes de transport guidés (tramway, ...),
- Les piétons peuvent circuler sur toute la largeur de la voirie, sans y stationner,
- La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h,
- L'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable,
- La règle générale est la circulation à double sens des cyclistes (double sens cyclables généralisés),
- Le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements aménagés à cet effet, il faut donc l'organiser.



La zone de rencontre

Exemple d'aménagements à faible coût



Des questions ou remarques ?

Echange en groupes :

**Quelles sont les problématiques de sécurité
pour les piétons, vélos et automobilistes que vous rencontrez ?
et quelles solutions proposez vous ?**

Consignes par table :

- Groupes de 5 à 7 personnes maximum
- Désignez un rapporteur
- Notez vos remarques sur le document et les cartes
- Une synthèse orale sera faite en plénière

Synthèse

Les derniers financements obtenus

Futurs travaux de sécurité routière

Une demande de financement a été faite auprès du Département pour les travaux d'amélioration de la Sécurité Routière en avril 2025. La Commune va obtenir une aide à 70% sur les dossiers suivants :

- Ellipses 30 thermocollées (plus durable que la peinture)
- Balises J11 ou J12 pour expérimenter des aménagements
- Bande cyclable sur Aubanel
- Déplacement du feu tricolore sur l'av Jean Moulin pour faciliter le passage des bus et mise aux normes traversée piétonne
- Retraçage bande cyclable rue Aubanel

Des questions ou remarques ?

Tous les comptes rendus seront mis en ligne sur www.lafarelesoliviers.fr
rubrique : Vivre à La Fare /Se déplacer /Plan de Circulation

Merci pour votre contribution